

Communiqué de presse du syndicat CNT-AIT de Bordeaux

28_avril.mov >

La CNT-AIT de Bordeaux invite tous les travailleurs actifs et inactifs à faire une minute de silence le mercredi 28 avril à 12h00 en souvenir de tous les travailleurs morts du travail à travers le monde.

Dans le cadre de la campagne internationale coordonnée au sein de l'Association Internationale des travailleurs dite 1ère Internationale, intitulée Journée du souvenir des travailleurs morts au travail instituée le 28 avril, nous rappelons tout comme l'OIT que dans le monde :

« Un travailleur meurt toutes les 15 secondes.

Le travail tue plus que les guerres – 6 000 travailleurs meurent par jour. Près de 270 millions d'accidents à travers le monde sont enregistrés chaque année dont 350 000 sont mortels et 160 millions d'entre nous souffrent d'une maladie conséquente à son travail.

Les substances dangereuses tuent 440.000 travailleurs par an. ».

Pour la France, les chiffres officiels pour l'année 2008 sont, sur un total de 18 508 530 travailleurs salariés, de 703 976 accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail, dont 44 037 ayant conduit à une invalidité permanente. Cependant, la plus terrible des données reste celle-ci : 569 décès.

Ces chiffres sont sous-évalués car ils ne tiennent pas compte de TOUS les accidents de travail et notamment ceux relevant de l'agriculture. En outre, au-delà du traumatisme de chaque accident, les impacts psychologiques et les conséquences sur la vie sociale de chaque travailleur ne sont pas évalués, mais uniquement comptabilisés en terme de jours d'arrêt de travail.

Chaque accident du travail évitable est une attaque contre la classe des travailleurs.

Comme le rappelle l'OIT les chiffres des accidents sont supérieurs aux nombres de blessés et de morts des guerres contemporaines.

Fichier PowerPoint [28_avril.ppt](#)